



**UN PAYS À FAIRE RÊVER**



**J  
A  
N  
V  
I  
E  
R**



**2  
0  
1  
4**



<b>Sommaire</b>	
- Cordonnier mal chaussé	2
- Drapeau du Québec	3
- Payage sur le Pont Champlain	4
- Suggestion à la loi 28	5
- Faits divers, naissances, citations	6
- Langues aux Nations Unies	7
- Uni-e-s contre la francophobie	8
- Uni-e-s contre la francophobie, suite	9
- Uni-e-s contre la francophobie, suite	10
- Attraites touristiques, Québec en hiver	11
- Description du logo	12

*Le journal des souverains de coeur*

[www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)

*Vol. 13 No. 1*

# Souveraineté La Solution inc.

## Cordonnier mal chaussé



Bien qu'on le sache sans se l'admettre, ceux qui tiennent pauvres les gens des pays du tiers monde, sont des gens dans des pays riches capitalistes.

Le monde, dans ces pays privés de ressources financières, s'appauvrit mentalement et tient à son tour son pays dans le giron du tiers monde. Mais quel nom donnons-nous à un dirigeant de pays qui contrôle une partie de son peuple et le prive de salaire adéquat, sans services sociaux tels qu'assurance-maladie, médicaments, soutien aux aînés, prive d'éducation tous, une assurance automobile sans égard à la responsabilité, etc.?

C'est ce qui sort du constat d'un contrat d'un atelier qui a fabriqué un tablier de pont à 100% d'aluminium à Saint-Ambroise, au Saguenay Québec. Le pays qui a eu le contrat a acheté sans l'ombre d'un doute la majorité de son matériel de confection hors

Québec et a fait travailler son monde à un salaire horaire bien inférieur à celui du Québec. Cette compagnie dans ce pays a pu être concurrentielle dans sa soumission, compte tenu que son pays prive de services de première nécessité, telle que la santé, etc., nous savons tous que la maladie n'est pas un luxe. Ce pays s'appelle les États-Unis (USA), un cordonnier mal chaussé.



### Équipe de Rédaction du journal

**Éditeur:** Compagnie Souveraineté La Solution inc.

**Rédacteur en chef:** André Desnoyers

**Montage graphique:** Jean Luc Messier

**Programmeur:** Jean Lussier

# Souveraineté La Solution inc.

## DRAPEAU DU QUÉBEC

### Identifier la source juridictionnelle du service rendu au citoyen

Le décret 9999-2002 oblige les institutions publiques québécoises à déployer le drapeau du Québec.

Le 4 juillet 2002 marquait l'entrée en vigueur du Règlement sur le drapeau du Québec. Si, depuis 1967, les ministères et organismes du gouvernement ainsi que les écoles primaires et secondaires étaient assujettis par décret à l'obligation d'arborer le drapeau du Québec, bon nombre d'autres entités publiques devront dorénavant déployer ce drapeau.

Tout comme les institutions publiques fédérales (bureaux de postes, des douanes, ministères, etc.) n'utilisent que le drapeau du Canada pour identifier leur origine juridictionnelle, il y a lieu de souhaiter que les institutions publiques québécoises n'utilisent à leur tour que le drapeau du Québec pour identifier leur source juridictionnelle. Le règlement oblige aussi les institutions publiques québécoises qui ont développé leur propre bannière à arborer le drapeau du Québec et à lui accorder la place d'honneur.

L'application du règlement vise à faire mieux visualiser par les citoyens la source juridictionnelle des services qui leur sont rendus.

Règlement sur le drapeau du Québec.

[Http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/reglement\\_drapeau\\_quebec.pdf](http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/reglement_drapeau_quebec.pdf)

### Avis

Un drapeau du Québec arboré avec fierté à l'extérieur de votre résidence serait de mise en guise de remerciement à tous les citoyens du Québec qui ont contribué par leurs taxes à toutes les formes de subventions, exemple: rénovation de logement ou de maison à des fins familiales, vente de terrains à \$1.00 pour des compagnies, pourcentage de salaire payé, etc.

Stimuler la fierté d'appartenance à leur pays le Québec et la reconnaissance de l'acharnement, de sacrifices, labeurs, d'abus de toutes sortes, que nos ancêtres ont subit pendant plus de 450 ans pour que nous ayons notre pays aujourd'hui.

- 1- Fierté d'appartenance à son pays.
- 2- L'emploi.
- 3- L'économie en général.
- 4- Notre social.
- 5- Le tout basé sur l'environnement



# Souveraineté La Solution inc.

## **M. Jacques Olivier, votre intervention à propos du payage sur le futur Pont Champlain.**

Vous avez raison, mais il y a plus encore, nous avons déjà payé ce pont, nous envoyons plus de \$50 milliards à Ottawa et ce dernier vient chercher dans nos poches plus de \$35 milliards en points d'impôts. Mais une autre solution à cette situation, c'est la Caisse dépôts et de placements, le bas de laine des québécois, que nous avons créé en 1963 pour stimuler l'économie du Québec ainsi que se donner du social, avec ses \$185 milliards et plus, c'est notre argent, ce pont est chez-nous, notre sécurité prime.

Le fédéral qui ne veut pas assumer ses responsabilités en la matière, approprions-nous de faire le pont pour la sécurité du peuple québécois, la sécurité des usagés l'exige. Que l'avis de reprise définitif et non discutable du contrôle du pont par le gouvernement du Québec soit acheminé au plus tôt au premier ministre du Canada, Stephen Harper ainsi qu'à son ministre des Transports, M. Lebel.

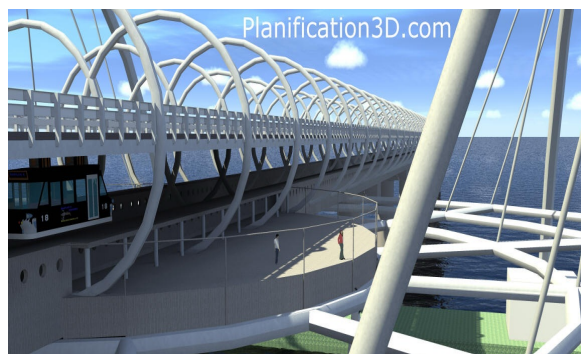
Ainsi le gouvernement du Québec aurait tout l'hiver, pour trouver la sorte de pont, où le bâtir, pour garantir les fonds nécessaires à sa construction par le biais de la Caisse de dépôts et de placements, le début des travaux au printemps suivant, aller en appel d'offres et de communiquer le tout aux québécois en précisant qu'un monorail, une station et un stationnement seront inclus à ce projet de pont.

Tous les québécois seront heureux de la décision prise rapidement, la sécurité oblige. Et en fin ils constateront que la création en 1963 de la Caisse de dépôts et de placements, dont le but premier était de stimuler l'économie et se donner du social, a rempli ses obligations.

Advenant que le résultat financier de l'an prochain de la Caisse soit moindre que l'année dernière ou égal à 0%, ce rapport serait justifiable compte tenu du financement du projet du pont. Pour une fois la Caisse a rempli le mandat pour lequel elle a été créée..

Je vous invite, M. Jacques Olivier, à voir la maquette du futur Pont Champlain sur le site de: [www.nation-unie.org](http://www.nation-unie.org) menu Projets ou le site de Souveraineté La Solution inc.: [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com) menu Projets.

André Desnoyers.



# Souveraineté La Solution inc.

## Voici une suggestion à loi 28

Cowansville, le 16 décembre 2013,

M. Bertrand St-Arnaud,

Dans un grand quotidien le 14-12-2013, (**Difficile d'expulser un locataire**).

Il faut penser que les propriétaires ont des coûts fixes, tels que les taxes municipales, scolaires, hypothèques capital et intérêt, entretien, déneigement, réparation, plus les imprévus. Il faut tenir compte aussi qu'ils sont à la merci des trésoriers de la municipalité (majoritairement pousseurs de crayons), ainsi que des maires qui sont plus administrateurs que planificateurs.

Voici une suggestion au projet de loi 28 inscrite dans le journal de la compagnie Souveraineté La Solution inc. au mois de mars 2002. Vous pouvez voir aussi cet énoncé sur le site de SLS inc. [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com) menu journal.

### Les bienfaits de la Souveraineté

Dans un Québec souverain, au tout début adopter une loi sur l'évaluation semi-obligatoire des logements pour fin uni-familiale.

Des frais de \$25.00 minimum pour un 4 1/2 pour l'évaluation de logement et \$5.00 minimum en plus par pièces additionnelles; l'évaluation sera bonne pour un an seulement à partir de la date de la signature du bail, ou de la date du début de l'occupation du logement.

L'évaluation sera obligatoire pour toute personne sur la sécurité du revenu, et facultative pour toute personne qui loue pour des fins familiales.

Cette évaluation a pour but d'éliminer les logements insalubres, inconfortables, au coût de chauffage exorbitant, etc, communément appelés tape-l'oeil.

Ce règlement de loi ferait après évaluation qu'un écrit serait immédiatement envoyé au propriétaire concerné, en l'informant que le logement en question a été évalué à un certain montant et que c'est irrévocable et final. Avec deux pièces d'identité et une signature à la régie, vous aurez le montant de l'évaluation et la différence entre le montant établi par l'évaluation et le bail, vous serez libre de déposer une plainte contre votre locataire, s'il y a lieu.

### Le but visé serait:

- Contrôler à un niveau respectable le pourcentage de mauvais propriétaires.
- Contrôler à un niveau respectable les mauvais locataires.
- Rehausser le blason des bon locataires et des bons propriétaires.
- Stimuler l'achat et la construction de nouveaux logements par des futurs propriétaires.
- Contourner la loi injuste venant de l'extérieur du Québec (fédéral).
- Rentrées de fonds plus assurées pour les municipalités et commissions scolaires: taxes.

# Souveraineté La Solution inc.

## Faits divers

**1622**

1er janvier  
Dans tous les pays catholiques, sur décision du Saint-Siège, l'année calendaire commence le 1er janvier et non plus le 25 mars (le roi de France a déjà introduit cette réforme dans son pays par l'édit de Roussillon en 1564).

**1906**

1er janvier  
Léon-Ernest Ouimet ouvre un premier cinéma à Montréal

**1918**

1er janvier  
Le barrage de la Loutre sur le Saint-Maurice, Québec, Canada, entre en fonction

**1951**

1er janvier  
Premier vol d'Air Canada Montréal/Paris

**1953**

1er janvier  
Création de la compagnie Québécois

**2000**

1er janvier  
Ouverture d'un hôtel un peu particulier au Parc des Chutes Montmorency, Québec : un immeuble fait de glace (plus de 4.500 tonnes de neige et 250 tonnes de glace), en remake de l'hôtel de glace de Jukkasjärvi, Suède.

1977

3 janvier  
Naissance d'Apple, la marque à la pomme de Steve Jobs et Steve Wozniak.

**1895**

5 janvier

Le physicien Wilhelm Röntgen découvre les rayons X.

**1969**

9 janvier  
Le Concorde fait son premier vol d'essai à Bristol en Angleterre

**1904**

10 janvier  
Inauguration du chemin de fer Grand Nord à Montréal

**1983**

11 janvier  
Robert Charlebois triomphe à l'Olympia de Paris

**1989**

12 janvier  
L'usine Hyundai de Bromont produit sa première voiture Sonata

**2000**

12 janvier  
Montréal est la capitale étudiante de toute l'Amérique du Nord

**1948**

21 janvier  
Le Québec adopte le "Fleurdelisé" comme drapeau officiel.

**1880**

27 janvier  
Thomas Edison obtient le brevet pour son ampoule à incandescence.

**1969**

30 janvier  
Dernière apparition publique des Beatles sur le toit de la firme Apple Records d'où ils interprètent "Get Back".

## Ils sont nés

**1809**

4 janvier  
Louis Braille à qui on doit l'alphabet du même nom pour les aveugles.

**1935**

8 janvier  
Elvis Aaron Presley, King of the Rock'n Roll, chanteur et acteur.

**1970**

9 janvier  
Lara Crockaert, dite Lara Fabian, chanteuse.

**1924**

10 janvier  
Ludmilla Chiriaeff, danseuse, chorégraphe, professeur, Membre de l'Ordre national du Québec

**1929**

15 janvier  
Martin Luther King Jr, homme politique, pasteur et prix Nobel de la paix en 1964.

## Citations

En toutes circonstances, on ne change pas une formule gagnante. Pierre Boisjoli

À la base de notre civilisation, il y a la liberté de chacun dans sa pensée, ses croyances, ses opinions, son travail, ses loisirs. Charles de Gaulle

Le sportif rêve son rêve, le champion le vit. Anonyme

# Souveraineté La Solution inc.

Toutes les langues sont importantes aux Nations Unies



## Langues

Selon l'état de la Géorgie dans les États-Unis, elle peut vous donner une amende si vous êtes détenteur d'un permis de conduire non rédigé en anglais, votre langue ne vaut rien à ses yeux et oreilles.

C'est le prix à payer quand nous ne nous faisons pas entendre. Tous les représentants de pays, par l'entremise des Nations Unies, devraient faire pression pour que ce règlement de l'état de la Géorgie soit aboli sur le champ et que plus jamais qu'une telle loi teintée de suprématie à l'égard de tous pays du monde soit tolérée.

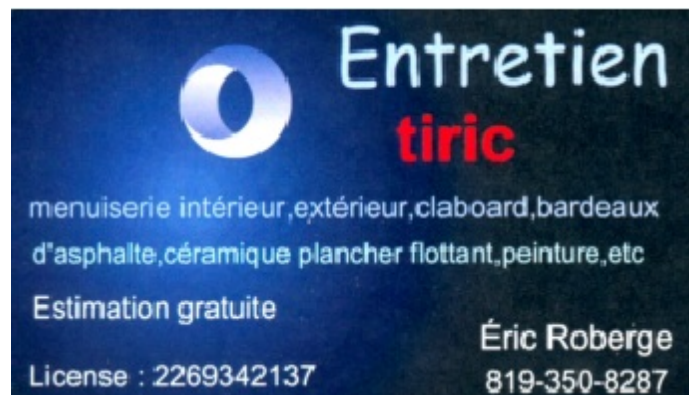
Les États-Unis, eux avec des moyens détournés, ont rendu difficile l'enseignement du français dès l'achat de la Louisiane en 1777. Si ce n'était que quelques écoles privées non subventionnées par l'état; ou des punitions sévères dans les écoles régulières, donc si un élève parlait en français à ses camarades de classe, la punition variait: à genoux sur du maïs ou pour un récidivisme le fouet sur les fesses.

Durant la deuxième guerre mondiale, les États-Unis aux prises avec des situations linguistiques avaient recours à des interprètes dans l'état du Main près du Québec, si ce n'était directement de la région du Québec; et de même pour tous les pays alliés et ainsi que tous les autres pays où ils étaient présents.

Le président de Souveraineté La Solution inc. le dit dans son vidéo devant la commission de la culture et de l'éducation à l'Assemblée Nationale du Québec sur le site de Souveraineté La Solution inc. Il y a plus de 3000 langues au monde, il faut les protéger.



**Le Prof de l'Ordi**  
**COURS PRIVÉS**  
PRIVATE COURSES  
Jean Luc Messier  
450-263-1040



**Entretien**  
**tiric**  
menuiserie intérieur, extérieur, claboard, bardeaux  
d'asphalte, céramique plancher flottant, peinture, etc  
Estimation gratuite  
Éric Roberge  
License : 2269342137  
819-350-8287

# Souveraineté La Solution inc.

## UNI-E-S CONTRE LA FRANCOPHOBIE



### AIDEZ LA CAUSE

1 - Signez vous aussi la déclaration:

<http://www.francophobie.org/formulaire.php>

2 - Partagez la nouvelle:

<https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=http%3A%2F%2Fshar.es%2Fy9r48&t=UNIS+CONTRE+LA+FRANCOPHOBIE>

3 - Relancez le débat sur Facebook:

<https://www.facebook.com/uniscontrelafrancophobie>

Au Québec, dans tous les milieux, on condamne de plus en plus haut et fort la misogynie, l'homophobie, l'intimidation, l'islamophobie et les préjugés contre les Autochtones. Une autre forme de discrimination, la francophobie, tend à réapparaître. Aujourd'hui, nous unissons nos voix pour la dénoncer!

La période post-référendaire sur la question linguistique a été qualifiée par certains de « paix linguistique ». Ce fut aussi l'époque du mouvement « partitionniste » et du « Québec bashing » que des sociologues ont reconnu comme des dérapages racistes à l'égard du Québec. On a tenté de réprimer toute réaction aux affaiblissements de la Charte de la langue française et au déclin du français au Québec et au Canada en les qualifiant pour les minimiser de «vieilles chicanes stériles».

Le fait de défendre la langue et la culture françaises a été taxé de fermeture d'esprit, de repli culturel et de passéisme. Pourtant, avoir une langue et une culture commune est un facteur d'inclusion de tous les citoyens à une société d'accueil. Il existe des lois linguistiques partout dans le monde, soit dans quelque 190 États et 110 pays, dont le Canada et les États-Unis. Pourquoi le Québec ferait-il exception à la règle?

En somme, les indépendantistes, les francophones, les francophiles, le Québec français au grand complet sont qualifiés d'intolérants, sinon de racistes, dans plusieurs médias anglophones au Québec et au Canada, y compris dans certains médias francophones.

Plusieurs de ces médias auraient peut-être un certain examen de conscience à faire. Nous ne saurons probablement jamais s'il y a eu un lien de causalité entre l'attentat et le meurtre perpétré le soir de l'élection du Parti québécois le 4 septembre 2012 et la campagne francophobe véhiculée dans certains médias, mais, chose certaine, nous pouvons affirmer qu'elle n'a pas contribué et ne contribue toujours pas à faire baisser la tension. Aujourd'hui, nous condamnons l'agression du 4 septembre et les propos qui auraient pu encourager le présumé auteur à agir!

# Souveraineté La Solution inc.

Ce n'est pas d'hier qu'au Canada anglais on tente d'intimider et de culpabiliser les promoteurs et les défenseurs de la langue française. L'opposition à des services en français pour les communautés francophones et acadiennes y est souvent exprimée avec acrimonie.

Ces allégations contre l'aménagement linguistique québécois sont éminemment discriminatoires, car une même politique est jugée différemment selon qu'elle s'applique au Québec ou au Canada anglais. L'accès à tous les services en anglais pour toute la population en tout temps et partout au Québec serait un droit fondamental, alors que dans le reste du Canada, on passe sous silence l'absence généralisée des services en français aux francophones. Voilà un bel exemple des deux poids, deux mesures. Et on omet de rappeler qu'à partir des débuts du régime britannique jusqu'aux années 1960, des provinces canadiennes sont devenues majoritairement anglophones en ayant recours à des lois prohibant l'usage du français aux francophones dans les écoles et dans les institutions publiques. Plus de 75% des francophones hors Québec ont été anglicisés par ces mesures assimilationnistes.

Depuis quelques années, malgré ce discours dénigrant, plusieurs personnalités sont sorties publiquement pour s'opposer aux reculs du français et de l'aménagement linguistique. Voyant les défenseurs de la langue française se mobiliser, le vrai visage de la francophobie se dévoile peu à peu. Depuis que le Parti québécois parle de bonifier la Charte de la langue française, la diabolisation des francophones va jusqu'à associer au nazisme les groupes pacifiques de défense et de promotion du français. Les injures ont atteint une rare et inquiétante intensité dans le cadre du débat sur la laïcité au Québec.

Ces étiquettes accolées aux francophones entretiennent des préjugés de façon durable. Ces accusations abusives créent la division en suscitant la peur et la méfiance chez les nouveaux arrivants et les anglophones, les aliénant de la société québécoise ou canadienne-française. Elles tendent à délégitimer le français comme langue commune et d'intégration, et le droit du peuple québécois à l'autodétermination.

Nous n'affirmons pas qu'il y ait plus ou moins de racisme ou d'intolérance au Québec qu'ailleurs. Aujourd'hui, nous unissons nos voix pour dire que nous n'accepterons plus de nous faire intimider en nous laissant qualifier collectivement de racistes! Nous considérons que le dénigrement généralisé n'est acceptable envers aucun groupe d'appartenance ou de communauté culturelle.

Aujourd'hui, nous invitons les citoyennes et les citoyens du Québec, du Canada et de partout à se lever pour rejeter le discours d'intimidation et de mépris et clamer bien haut qu'un débat démocratique doit se fonder sur le respect et la dignité.



**IMPRESSIONS**

- Imprimerie commerciale
- Photocopie en noir, -Numérique couleur
- Assemblage de documents spirale et boudin
- Plastification
- Formule continu
- Faire-part
- Déchiquetage de documents
- Publicité par l'objet:

<http://graphicotech.promocan.com>

**450 263-8719**  
graphicotech@videotron.ca

**TOUT SOUS LE MÊME TOIT**  
318, rue Sud, Cowansville

**ENSEIGNES** imprimées en couleur  
directement sur LA SURFACE RIGIDE

- Lettrage de vinyle
- Enseignes, Véhicules, Bannières
- Lettrage de styromousse (foam)
- Produits de plexiglass
- Sérigraphie, -Broderie
- Impression vinyle sur vêtements

**450 263-6515**  
graphicotechsg@videotron.ca

Télé.: 450 263-7227

# Souveraineté La Solution inc.



Une initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, cosignée par plus de 101 personnalités :

Bernard Landry, Mario Beaulieu, Julie Snyder, Fred Pellerin, Guylaine Tremblay, Pierre Curzi, Luck Mervil, Sophie Stanké, Lucie Laurier, Joëlle Morin, Marie Eykel, Yann Perreau, Paul Piché, Emmanuel Bilodeau, Chafik, Claude Meunier, Ghislain Taschereau, Chantal Renaud, Gilles Proulx, Marie Tifo, Normand Lester, Martine Desjardins, Gérard Poirier, Mara Tremblay, Yves Michaud, Valérie Gagné, Claude Béland, Jacques Proulx, Louise Chabot, Rémy Trudel, Louise Vandelac, Maxime Laporte, Gilbert Paquette, Michèle Sirois, Matthias Rioux, André Belisle, Daniel Turp, Guy Rocher, Evelyne Rompré, Louis Gill, Geneviève Rochette, Pierre Chagnon, Catherine Dorion, Nicolas Pellerin, Djemila Benhabib, Robert Sirois, Louise Mailloux, Stéphanie Crête-Blais, Yves Beauchemin, Denise Béguelin, Raymond Cyr, Hélène Pelletier Baillargeon, Claude Hagège, Karim Akouche, Albert Salon, Jean Jolicoeur, Pierre-André Comte, Tania Longpré, Philippe Kaminski, Caroline Desbiens, Jean-Marie Nadeau, Jean-François Sylvestre, Marie-Claire Baigner, Yves St-Denis, Micheline Lachance, David Le Gallant, Tassadit Ould-Hamouda, Paul Gutman, Jessica Vigneault, Jacques Baillargeon, Farida Zerar, Denis Trudel, Régis Ravat, Jean-Claude Germain, Rachid Bandou, Pierre-André Julien, Jean Wilkins, Maurice Leduc, Jean Dorion, Sol Zanetti, Sophie Paradis, Raymond Legault, Ercilia Palacio-Quintin, Serge Cantin, Nadine Vincent, Pierre Demers, Sylvie Ménard, Robin Philpot, Huguette Brun, Charles Castonguay, Jean-Paul Perreault, Stéphane Kelley, Umberto Di Genova, Lyne Cadieux, Alexandre Bélliard, Lise Baroni, Évelyne Beaudin, Marcel Brouillard, Duncan Robertson, Daniel Clapin-Pépin, Jean-Luc Dion, Gabrielle Dufour-Turcotte, Michel Moisan, Catherine Fournier, Yves Vaillancourt, Gilles Laporte, Myriam D'Arcy, Florent Michelot, Marcelle Viger, Nicole Hébert, Clément Trudel, Michel Dansereau, Jules Bélanger, Pierre Biron, Guillaume Rousseau, Gérald Paquin, Jean Sébastien Lozeau, Jocelyn Jalette, Pierre Dubuc, François Gauthier, Pierre Paquette, Benoît Roy, François Talbot, Thomas Deshaies, Paul Cairol, Paolo Zambito, Laurent Desbois, Jacques Fournier, Simon-Pierre Savard-Tremblay

Nombre d'impressions sur le net  
pour décembre: plus de 363856

Pages vues sur le site: [www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)  
(570) au 31 décembre 2013

\* Visiteurs en provenance du **Québec**: (491)  
\* **Canada**: (17) de 5 provinces \* **Pays**: (62) de 10 pays.

Pages vues sur le blogue : [Nation-Unie.org](http://Nation-Unie.org)  
(748) au 31 décembre 2013

\* Visiteurs en provenance du **Québec**: (484)  
\* **Canada**: (4) de 5 provinces \* **Pays**: (260) de  
87 pays.

# Souveraineté La Solution inc.

## Attraits touristiques de Québec en hiver



Château Frontenac



Parade de nuit du Carnaval



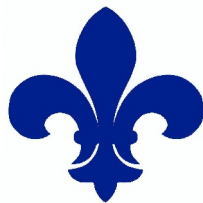
Glissade de Québec



Traversée de Québec à Lévis



Bonhomme Carnaval, le plus gros carnaval d'hiver au monde



Hôtel de glaces de Québec



Porte St-Jean, Québec

# Souveraineté La Solution inc.

## DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



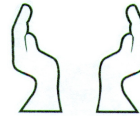
Pictogramme des continents et de la calotte polaire




Pictogramme de la terre




Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 <b>Souveraineté la Solution</b> COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		<b>Tél., téléc.: 450-293-3562</b> <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ    SECTEUR    SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM		REMARQUES:	
ADRESSE		APP.			
LOCALITÉ		CODE POSTALE			
TÉL. DOMICILE	TÉL. TRAVAIL			M.S.	
DATE DE NAISSANCE	SEXE	1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN		FINANCEMENT	
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION		FINANCEMENT <input type="checkbox"/>		\$	
SIGNATURE DU M.S.N.		COMPTANT <input type="checkbox"/>		TOTAL	
SIGNATURE DU SOLICITEUR		CHÈQUE <input type="checkbox"/>		\$	
COMTÉ		NOMBRE <input type="checkbox"/>		\$	
		DATE			
COPIE DU M.S.N.		REÇU NO		NO= M.S.N.	
		341			

**SOVERAINETÉ: LA SOLUTION INC.**



[www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com)  
 courriel: [souverainetelasolution@yahoo.ca](mailto:souverainetelasolution@yahoo.ca)